

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 22 (1950)

Heft: 8: École Trembley, Genève

Artikel: Description des locaux

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-123677>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

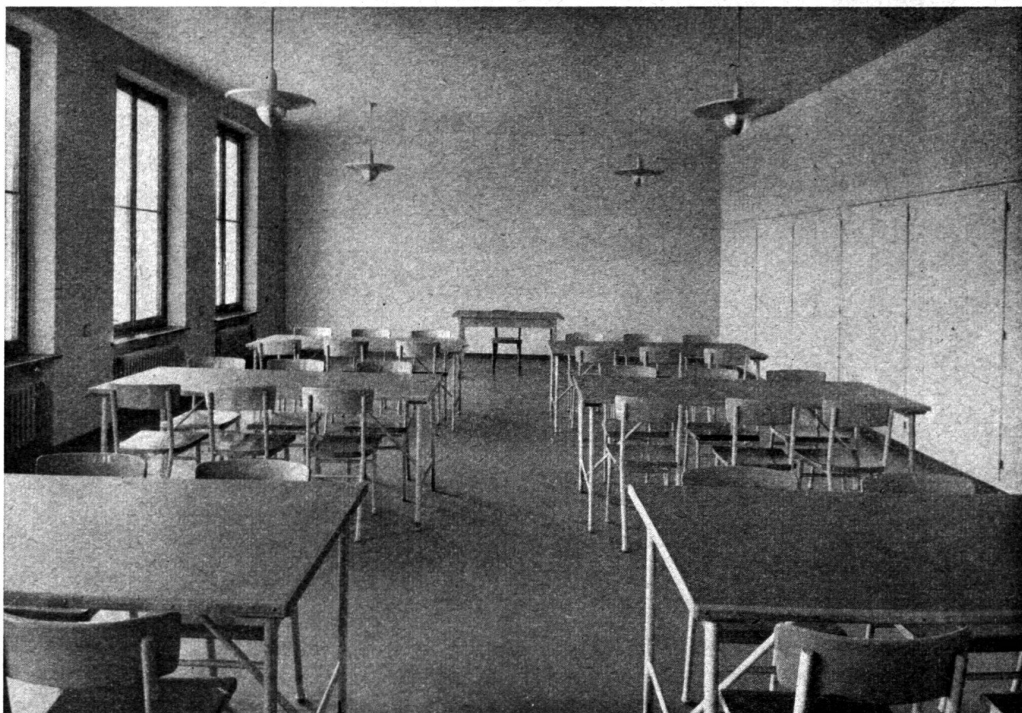
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Salle de classe.

DESCRIPTION DES LOCAUX

Les classes se trouvent dans les deux ailes. On y pénètre, soit par un portique qu'un vitrage protège de la bise (école des garçons), soit par un porche formant préau couvert (école des filles).

Les halls d'entrées sont largement éclairés, de proportions agréables, soulignées par le tracé élégant des escaliers. Des fresques exécutées par des artistes de talent en décorent les parois.

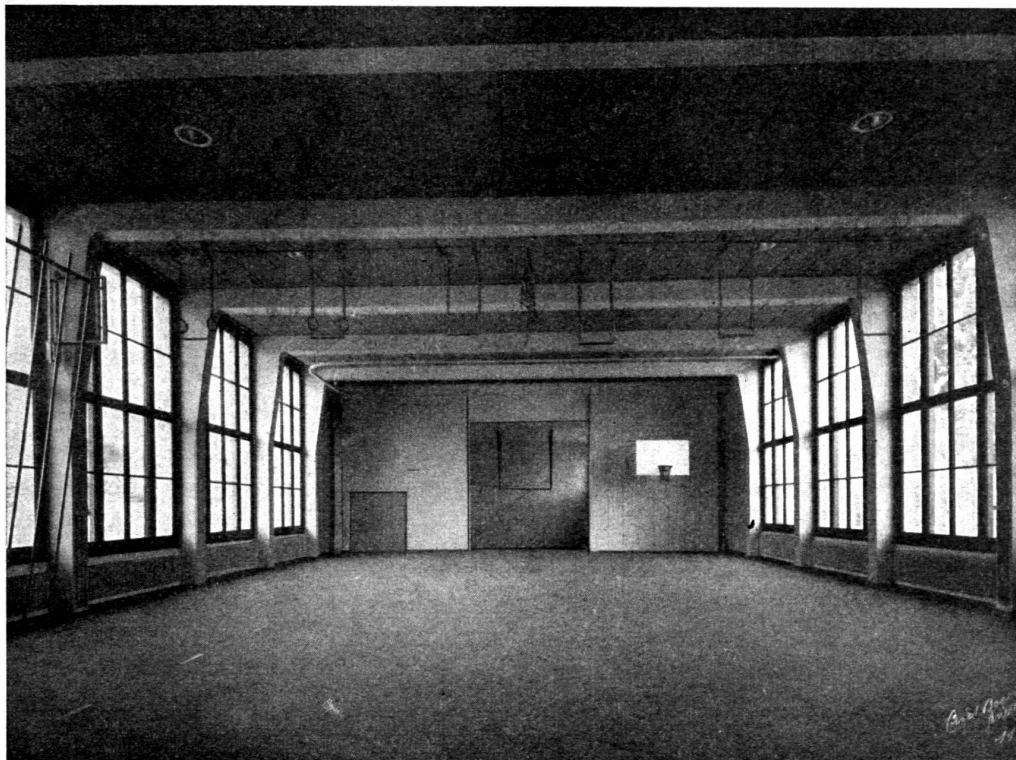
Les couloirs, également bien éclairés, avec leurs plafonds et leurs portes en bois naturel, leurs sols en klinker rouge, leurs petits bancs de chêne sous lesquels les enfants rangeront leurs chaussures, produisent la même impression favorable.

Les salles d'école ont été dotées des derniers perfectionnements : pupitres individuels et chaises pou-

vant être adaptées à différentes hauteurs, tableaux noirs, ou plutôt vert foncé, offrant la plus grande surface utile possible, dotés d'un système d'élévation à contrepoids qui permet d'écrire à n'importe quelle hauteur, haut-parleurs reliés à un poste central de télédiffusion et pouvant transmettre également des disques tournés à l'école.

La résonance des locaux a été notablement atténuée par des panneaux verticaux de pavatex acoustique, l'éclairage artificiel est fourni par quatre diffuseurs puissants dans chaque classe.

Au rez-de-chaussée ont été prévus une cuisine scolaire et un réfectoire pour cent enfants, mais leur équipement a été différé, le crédit prévu ayant été supprimé par la Commission des travaux.



La grande salle de gymnastique. Au fond, le local sablé pour les sauts.

Au premier étage se trouve la salle de rythmique et de chant, dont l'acoustique a été spécialement étudiée, avec un vestiaire de chaque côté pour que les enfants d'une classe puissent se préparer à la leçon pendant que ceux d'une autre se rhabillent, ce qui favorise une utilisation intensive du local.

Sur le même étage se trouvent encore une salle en gradins pour des séances de projection, avec un mobilier conçu pour que les enfants puissent prendre des notes, une salle de travaux manuels dotée de grandes tables qui pourront être utilisées pour la couture et le cartonnage, et la loge du concierge.

Le corps enseignant peut se réunir dans les deux salles de maîtres, vastes, bien meublées et pourvues de nombreuses armoires.

Enfin, chaque inspecteur dispose d'un bureau.

Située dans un corps de bâtiment à part, et reliée aux classes par le préau couvert des garçons, la halle de gymnastique est certainement une des plus belles de Suisse. Elle mesure 15 mètres sur 25 et possède de grands vitrages doubles en verre sécurit qui l'éclairent abondamment sur deux côtés et des plafonds insonorisés.

Pour donner suite à un désir déjà exprimé par le rapporteur de la Commission du Conseil municipal en 1944, et à la demande des sociétés de gymnastique du quartier, le Conseil administratif a pris la décision, en cours de travaux, d'adjoindre à la halle principale une salle en sol tendre devant servir à la lutte et au saut à la perche. Les deux salles communiquent par une très grande ouverture munie d'une porte coulissante.

Le local des engins, contigu à la grande salle, présente l'avantage d'avoir une sortie directe et de plain-pied sur l'extérieur.

Bien entendu, des vestiaires et des douches, complètement indispensable d'une salle de gymnastique moderne, ont été installés.

Le concierge chargé de la surveillance et de l'entretien des bâtiments occupe avec sa famille un appartement situé au-dessus des vestiaires, permettant la surveillance des entrées et des préaux.

Le chauffage est au mazout, mais l'adaptation au charbon est prévue.

Des prises sont réparties dans tous les bâtiments et facilitent l'utilisation des appareils électriques, notamment pour les travaux de nettoyage.